

Madame, Monsieur,

Vous avez appelé l'attention de Jean-Luc Mélenchon, candidat de « la France insoumise » à l'élection présidentielle, sur diverses questions touchant à l'automobile et aux automobilistes.

Tout d'abord il n'est pas question pour nous de lutter contre l'automobile et encore moins contre les automobilistes. Simplement, nous sommes conscients des dangers réellement inquiétants que fait courir la pollution atmosphérique à la sauvegarde de la planète et au-delà à la survie des êtres humains sur terre. Il est évident que le recours systématique aux énergies fossiles provoque à terme la disparition des ressources naturelles ainsi pillées ; il est non moins évident que l'utilisation massive de ces énergies influe négativement sur la qualité de l'air et donc sur l'accumulation des gaz à effet de serre.

Nous ne vous apprendrons rien en disant que les véhicules automobiles, singulièrement ceux qui utilisent du gasoil participent fortement à la dégradation générale de la biosphère. C'est contre cela que nous lutterons en prévoyant une sortie du diesel en ville le plus rapidement possible (tout comme dans un autre secteur la sortie du nucléaire pour la fourniture d'électricité). Pour ce faire, un plan de transition énergétique sera mis en œuvre, largement ouvert aux avis des spécialistes, usagers et citoyens. Il est de notre devoir de gouvernants de protéger la population et les générations futures des dégâts occasionnés par la pollution, ce qui ne veut pas dire que nous agissons contre les automobilistes ; nous devons prévoir les mesures les plus adéquates pour passer à d'autres formes d'énergies « non polluantes » ; elles existent et pourront se développer lorsque le gouvernement sous la présidence de Jean-Luc Mélenchon aura, contrairement à ses prédécesseurs le courage politique d'informer la population, de favoriser la recherche dans le sens du recours aux carburants « propres » et enfin de prendre les mesures d'accompagnement nécessaires (en particulier concernant les citoyens les plus défavorisés) à la mise en œuvre du plan de transition.

Les biocarburants seront développés dans le respect de la préservation des zones de production extérieures (il ne s'agit pas de participer à l'accélération de la déforestation massive dans certaines parties du monde comme c'est déjà le cas en Indonésie) ; nos scientifiques et nos agriculteurs seront à même de proposer et de mettre en œuvre des solutions écologiquement acceptables et socialement responsables. Il ne vous a pas échappé que pour nous l'écologie primera toujours sur l'économie, ce qui veut dire que nous adapterons les critères économiques (en particulier la recherche de profits) aux nécessités écologiques et non l'inverse.

**La France
insoumise**

jlm2017.fr

Jean-Luc
MÉLENCHON

 @JLMelenchon

 JLMelenchon

Dossier suivi par :

courrier@jlm2017.fr

Pour ce qui est de la sécurité routière, s'il est possible de revoir certains systèmes de sanction des infractions dès lors qu'ils sont reconnus injustes ou inadaptés, il ne peut être question d'assouplir exagérément les règles tant du code de la route que de l'obligation de civilité des automobilistes. Pour faire simple, l'alcool au volant continuera à être réprimé sévèrement. Ainsi, les systèmes de contrôle de vitesse ou d'alcoolémie seront poursuivis ; une éducation à la conduite responsable sera dispensée dès l'école et poursuivie au niveau de l'apprentissage de la conduite automobile.

Il convient également de considérer que la profusion actuelle des véhicules automobiles sur le territoire national est parfois liée à l'insuffisance des transports en commun mis à la disposition des citoyens. Nous mettrons en place des réseaux de transports en commun plus efficaces et inciterons nos compatriotes à utiliser le covoiturage et des transports de substitution en ville comme le vélo.

Vous vous plaignez de la mauvaise qualité de l'entretien du réseau routier. La gestion et l'entretien des routes nationales sera repris par l'État ; les ressources ainsi dégagées au niveau des collectivités territoriales pourront être affectées à l'installation de réserves de carburant « propre » et participer à la sortie du diesel et autres carburants polluants.

Vous comprendrez que nous ne pouvons vous donner ici que les grandes lignes du vaste programme destiné à freiner la destruction annoncée de la planète dans le domaine des énergies ; ceci est une priorité absolue. À partir de cet impératif, il va de soi que le gouvernement, dans les différents secteurs de la vie publique, économique et sociale devra prendre les mesures les plus appropriées dans le respect des citoyens et de l'égalité de ceux-ci devant la loi. Dans notre esprit, le gouvernement trace les grandes lignes d'une nouvelle politique au service des citoyens, assure l'exécution des lois de la République votées par le Parlement, mais ne saurait interférer sur les affaires relevant des collectivités territoriales, dans la mesure où elles entrent dans le cadre légal général.

Soyez assurés que nous saurons mener toutes les consultations nécessaires à l'aboutissement de processus de protection de la vie et singulièrement de celle de nos concitoyens. L'automobile ne sera pas condamnée ; elle fera partie intégrante d'une nouvelle manière de vivre ensemble et devra donc être adaptée à une politique indispensable de sauvegarde de la planète et de la santé des personnes.

Vous souhaitant bonne réception de ce courrier, je vous invite également à retrouver l'ensemble du programme de la France insoumise, *L'avenir en commun*, sur le site <https://laec.fr/> ou en librairie et les livrets thématiques sur le site : <https://avenirencommun.fr/>.

Charlotte Girard

Co-responsable du programme de la France Insoumise